

**CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS TYPE PLS AB158 - RUE DUCHESNE
À KOUROU**

Travaux de Bâtiment

1. Pouvoir Adjudicateur / Maître de l'Ouvrage

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

2. Procédure de passation

Procédure adaptée selon l'article 22 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire sur le lot 1 en application des dispositions de l'article 4 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005.

3. Objet de la consultation

Construction de 3 logements de type PLS - AB 158 - Rue Duchesne à KOUROU.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation et sont répartis en six (6) lots définis ci-après :

- Lot n°1 : Gros œuvre
- Lot n°2 : Charpente / Couverture / Menuiserie Bois
- Lot n°3 : Menuiseries aluminium / Serrurerie
- Lot n°4 : Electricité
- Lot n°5 : Plomberie / Sanitaires
- Lot n°6 : Revêtement / Peinture / Boite aux lettres

Dévolution en marchés de travaux séparés pour chacun des lots.

Possibilité est offerte aux candidats de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les variantes sont autorisées.

4. Délai d'exécution

Le délai global d'exécution de l'ensemble des lots est de 10 mois (non compris période de préparation de 1 mois).

5. Date prévisionnelle de début des travaux

3^{ème} trimestre 2018

6. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, et (hormis le DC1) en cas de groupement d'entreprises par tous les candidats du groupement y compris le mandataire, en cas de sous-traitance par le ou les sous-traitants désignés obligatoirement, sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

7. Critères de jugement

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d'affaires,...) après analyse des dossiers technique et de références.

1. **Valeur technique** ; pondération : **50%**
(capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés)

2. **Prix** ; pondération : **50%**

8. Modalités de financement / paiement

- Financement : prêt bancaire
- Paiement : selon les modalités définies à l'article 3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières, prix global et forfaitaire avance forfaitaire prévue, acomptes mensuels, délai global de paiement de 30 jours, virement bancaire.

9. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres

Le Dossier de Consultation est disponible:

. sous forme électronique, sur le site <http://simko973.e-marchespublics.com> après inscription sur cette plate-forme de dématérialisation,

. sur support papier remis contre paiement d'une valeur de cent (100) euros par dossier pour frais de reprographie, par chèque libellé au nom de la S.IM.KO.

Ces documents sont à retirer à l'adresse ci-dessous:

ATP (Atelier technique de projets)
Mont Lucas 1 BAT G – RDC - 97300 CAYENNE
Téléphone: 0594 38 33 28
Portable : 0694 26 41 24

Les réservations pourront être réalisées dès parution du présent avis en adressant une demande à ATP au 0594 38 33 28 ou par mail à atel.tech.pro@wanadoo.fr . Tout retrait de dossier devra avoir fait l'objet d'une commande écrite.

Par ailleurs, tous frais éventuels d'envoi de dossier seront à la charge du candidat.

10. Date limite de réception des offres

Mardi 10 juillet 2018 à 12h00

11. Adresse où les offres doivent être transmises (uniquement sur support papier) :

Monsieur le Directeur Général
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU Cedex

12. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

13. Renseignements d'ordre administratif et technique

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95

14. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Cayenne - 7, avenue du Général de Gaulle – 97300 CAYENNE – Téléphone : 05 94 29 76 30.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

15. Organes de publication

. Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>

. Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence » .

16. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion

Vendredi 22 juin 2018